

DESTINATAIRE : Monsieur Mario Gosselin

DATE : Le 22 juin 2004

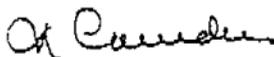
OBJET : Écosystèmes forestiers exceptionnels dans le bassin
versant de la rivière Ashuapmushuan

Je vous confirme, par la présente, que pour le territoire mentionné en objet et qu'en date du 22 juin 2004, notre banque de données sur les écosystèmes forestiers exceptionnels ne contient aucune proposition qui nous aurait été soumise par des tiers ou que nous aurions repéré à la suite des travaux d'inventaires que nous réalisons depuis 1996.

L'absence de propositions ne signifie pas qu'il n'existe pas de telles forêts dans ce secteur. Toute personne ou organisme ayant localisé un site abritant une forêt possédant les caractéristiques d'une forêt ancienne, d'une forêt rare ou d'une forêt refuge d'espèces menacées ou vulnérables peut nous le soumettre pour évaluation. Sur les terres du domaine de l'État, toute forêt rencontrant les critères du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) sera protégée en vertu de la Loi sur les forêts.

J'espère ces renseignements conformes à vos attentes.

La directrice,



Nathalie Camden

NC/ARB/dm